

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2017

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h00 lundi le 10<sup>e</sup> jour d'avril 2017. Sont présents Messieurs les conseillers : Jeannot Marquis, Marcel Gauthier, Clément Gauthier Julien Ouellet et Mesdames les conseillères : Johanne Thibault et Josée Marquis sous la présidence de Monsieur Jean-Roland, maire.

**1. CONSTAT DU QUORUM**

**RÉSOLUTION #2017-62**

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par un messenger à tous les membres du Conseil en date du 6<sup>e</sup> jour d'avril 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres sont tous présents et par conséquent le quorum est constaté et la séance peut être tenue;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Johanne Thibeault et résolu à l'unanimité :

**Ordre du jour :**

1. Constat du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Surplus réparation du souffleur;
4. Engagement Francine St-Pierre pour l'entretien ménager du centre municipal;
5. Désignation des adjoints aux inspecteurs en bâtiments (Michée Desrosiers et Alice Bernier);
6. Période de questions;
7. Levée de la session.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2017-63**

**SURPLUS RÉPARATION DU SOUFFLEUR À NEIGE**

**CONSIDÉRANT QUE**, la compagnie « Machinerie Lourdes St-Raymond Inc. » a décelé d'autre bris sur le souffleur à neige Vohl;

Travail sur le souffleur Vohl nécessaire :

Description 1 : séparer souffleur et remplacer la « clutch », « seal » de « crank » moteur avant et le réassembler à la fin.

Transport allez-retour :	2 670\$
Pneu avec « rim » usagé en très bonne condition	700\$
« seal de crank »	42.27\$
« gasket de crank »	17.26\$
« reconditionner fly wheel clutch et pusher plate	642.85\$
« bearing de clutch »	90.25\$
Honoraire	2590\$

Description 2 : faire maintenance moteur arrière et remplacer le silencieux

« donm10052 » silencieux	271.43\$
--------------------------	----------

« clapet 4 pouces »	18.25\$
Support de silencieux	99.03\$
Filtre à air moteur arrière	57.32\$
Filtre à air moteur arrière	26.84\$
Filtre à l'huile+frais de 0.50 moteur arrière	21.96\$
Filtre à essence+frais de 0.50\$ moteur arrière	53.48\$
Huile+frais de récupération	109.00\$
Honoraire	222.00\$

Description 3 : remplacer « gasket couvert de valve, « manifold », ajuster valve et réparer fuite du turbo.  
 Faire maintenance moteur.

Collet turbo 3 pouces	66.56\$
Couvert de valve	23.28\$
« gasket et manifold »	
Filtre à essence	7.95\$
Huile	39.82\$
Honoraires	481.00\$

Description 4 : sortir la transmission et la refaire ainsi que les deux essieux et le différentiel

Shampoing à moteur	13.50\$
« bolts » pour couronne différentiel « Vohl »	109.32\$
« nute lock stover »	4.80\$
« bearing transmission »	71.70\$
Filtre hydraulique transport+frais de 0.50\$	14.80\$
Huile transphydro+ frais de récupération	144.34\$
Huile à engrenage	251.25\$
« seal »	17.55\$
Joint	20.25\$
Joint	20.93\$
Joint	27.00\$
Joint torique	12.89\$
Joint torique	3.31\$
« seal ring »	146.82\$
« disc clutch (dual power) »	103.29\$
« Gasket »	17.26\$
Rondelle	5.26\$
« seal » de roue arrière	39.50\$
« O'ring »	1.00\$
« seal rdgid axle county »	129.48\$
« seal rode » de frein	50.14\$
« O'ring »	0.32\$
« seal réduction rear axel Vohl »	38.42\$
« O-Ring »	0.50\$
Honoraires	2 960.00\$

Description 5 : enlever jeux sur la rotation de la chute 0.00\$

Coussinet avec douille	178.22\$
Engrenage	1 012.20\$
Rondelle d'appui	262.65\$
Honoraires	333.00\$

Description 6 : faire maintenance de la « twin-disc et la réajuster, remplacer « bearing du drive shaft ».

Accouplement pour yoke drive souffleur	338.96\$
Pillow block	87.84\$
75W90 huile	66.64\$
Semi-synthétique	

Honoraires	74.00\$
Description 7 : extraire boulon cassé sur input shaft stub axel gauche et installer protège seal manquant stub axel droit.	
Dust cover de stub axle	45.00\$
Honoraires	148.00\$
TPS	750.56\$
TVQ	1497.36\$
Sous-total	15 011.17\$
Transport	2 247.92\$
Taxes	2 247.92\$
Montant total	17 259.09\$

**CONSIDÉRANT**, la soumission de « Machinerie Lourdes St-Raymond Inc. » au montant de 17 259.09\$, ce montant sera pris à même le surplus accumulé non affecté;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marcel Gauthier d'accepter le surplus de réparation pour souffleur VOHL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2017-64**

**ENGAGEMENT MADAME FRANCINE ST-PIERRE POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE**, madame Jeanne-Mance Gauthier n'est plus en mesure de faire l'entretien ménager du centre municipal suite à un accident voiture;

**CONSIDÉRANT QUE**, madame Francine St-Pierre a offert ses services;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis d'entériner l'engagement de madame Francine St-Pierre depuis le 1<sup>er</sup> février 2017 au taux horaire salaire minimum.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2017-65**

**DÉSIGNATION DES ADJOINTS AUX INSPECTEURS EN BÂTIMENTS**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 236 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité doit désigner les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et des certificats en matière d'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 2014-202 datée du 3 novembre 2014, adoptée par la municipalité afin de désigner lesdits fonctionnaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie, qui fournit les services en matière d'urbanisme à la municipalité, a engagé une étudiante à titre d'adjointe technique en urbanisme pour appuyer les inspecteurs en bâtiments ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Ouellet et résolu à l'unanimité :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;

**QUE** soit désignée, du 16 mai au 19 août 2017, monsieur Michée Desrosiers et madame Alice Bernier à titre d'adjoint et d'adjointe aux fonctionnaires désignés au sens de l'article 236 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par la municipalité et qu'elle puisse accorder et délivrer des permis et certificats.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

**PÉRIODE DE QUESTIONS SUJETS RELIÉE À L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION #2017-66**  
**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par la conseillère Johanne Thibault et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19h11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

\_\_\_\_\_  
*Jean-Roland Lebrun, maire*

\_\_\_\_\_  
*Annick Hudon dir.gén. et sec.-très.*

Je soussignée, Jean-Roland Lebrun, maire de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

\_\_\_\_\_  
Jean-Roland Lebrun, maire